

Compte rendu de Conseil d'école 2

Secrétaires : Mmes Bousseau et Larippe-Artero.

Date : Jeudi 3 mars 2022, 18h.

Présents : Mme Pilet, Mme Berric, Mme Caris, Mme Le Roux, Mme Bousseau, M. Mear, Mme Tison, enseignant.es.
Mme Lafoix-Dieumegard, directrice.
Mme Baudouin, élue chargée des affaires scolaires.
Mme Gouttenegre, Mme Brandeau, Mme Larippe-Artero, Mme Prima, M. Paquette, Mme Dalin, Mme Moisdon, parents élus.
M. Baudoin, DDEN.

Excusés : Mme Avoine, enseignante.
Mme Le Borgne, psychologue scolaire.
Mme Barzotti, Inspectrice de l'éducation nationale.
M. Laborderie, Maire.
Mme Geoffroy, Mme Serveau, Mme Gariddi, Mme Moueix, Mme Porchet, Mme Pain, Mme Gabbiani, parents élus.

Ordre du jour :

- 1 – Point sur les effectifs et perspectives pour 2022/2023
- 2 – Projets en cours et à venir
- 3 – Travaux et équipements réalisés et à venir
- 4 – Questions diverses

1-Effectifs et perspectives pour 2022/2023

L'école primaire de Magné compte 179 élèves répartis dans 7 classes comme suit :

PS/MS	MS/GS	GS/CP	CE1	CE2	CM1	CM2
23 PS et 7 MS	15 MS et 14 GS	9 GS et 20 CP	18	28	20	25
30	29	29	18	28	20	25

La moyenne d'élèves par classe est de 25.6.

Pour l'année scolaire prochaine, 25 élèves de CM2 partiront au collège, 5 départs sont annoncés et 1 arrivée, 23 élèves de PS devraient arriver. Il restera 6 places dans le dispositif ULIS.

L'effectif à prévoir sera donc entre 173 et 179 élèves.

(Pour mémoire, la fermeture est à 162 élèves et l'ouverture à 196)

Les effectifs par niveau seront :

PS	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2	Total
23	23	21	23	19	18	25	21	173 + 6 places ULIS

Les répartitions des niveaux de classes ne sont pas à ce jour établies.

A partir de la rentrée prochaine, les effectifs des classes de GS, CP et CE1 ne doivent pas dépasser 24 sur tout le territoire national. La répartition des élèves sera donc envisagée avec cette contrainte.

L'équipe enseignante souhaite connaître le positionnement de la municipalité si les élèves PS, MS et GS forment 3 classes ou sont répartis sur 3 classes : y aura-t-il 3 ATSEM ?

Les inscriptions des élèves de PS se feront du 18 au 29 avril en mairie et les admissions, à l'école, les mardis 3 et 10 mai et les jeudis 5 mai, 19 mai et 2 juin, sur RDV.

L'accueil en classe en juin sur un temps de matinée qui a pu être proposé par le passé ne pourra pas être envisagé cette année du fait de l'effectif de la classe de PS/MS.

Une visite de l'école pourra être proposée lors de ces RDV. Une ou plusieurs rencontres avec la crèche en extérieur seront à discuter.

Document à actualiser pour les inscriptions : A faire figurer APE : Mme Lafoix a sollicité l'APE pour compléter le document. Les renseignements ont été envoyés en mairie pour y figurer.

Echanges au sujet de l'accueil d'un TPS :

Quelle est l'obligation de scolariser les enfants ? Les enfants doivent être scolarisés à partir du 1^{er} septembre de l'année de leur 3 ans. Sont donc accueillis à ce jour les enfants nés en 2018 et avant. A la rentrée prochaine seront accueillis ceux nés en 2019.

Une famille a demandé que son enfant né en 2019 entre à l'école. Après échanges avec la famille, Monsieur le Maire, l'équipe enseignante et la direction départementale de l'éducation Nationale, cet enfant ne pourra pas être accueilli sur cette fin d'année scolaire. La priorité d'une telle décision porte sur le bien-être et le bon développement de l'enfant. Les paramètres liés à cet accueil cette année scolaire ne permettent pas d'envisager une arrivée qui corresponde à ses besoins (effectif de la classe, locaux, moyens humains...).

2-Projets en cours et à venir

Actions en cours :

Cinéma des GS aux CM2.

Prix des incorruptibles avec la médiathèque et prêt de livres pour les élèves de maternelle.

Danse pour les CE2, en lien avec la section hip hop du collège de secteur.

Kayak pour les CM2.

Actions à venir :

Rugby pour les CM1 et CM2.

Piscine pour les CE1.

Vélo pour les CM1 et CM2 : le temps qu'il reste d'ici la fin de l'année ne permettra pas de faire des sorties sur route. La faisabilité d'activités dans la cour sera étudiée.

Intervention musique pour les élèves du CE1 au CM2

Travail avec la compagnie La Chaloupe pour les classes de CE1 et CM1, spectacle pour les classes des GS/CP aux CM2 le 25 mars

Grande lessive : travail artistique sur le thème des ombres portées. Les travaux des élèves seront exposés dans les cours de l'école le jeudi 24 mars.

Un lien avec le collège devrait pouvoir se réaliser sur cette fin d'année : journée d'immersion, travail dans une discipline...

Sorties de fin d'année :

Pour les classes de maternelle, à Coutières : la date reste à fixer.

Pour les classe de l'élémentaire : encore en discussion.

Remarque : trop peu de parents sont habilités à encadrer les activités spécifiques (type piscine, kayak et vélo). De ce fait, la tenue des séances de piscine prévues pour la classe de CE1 à partir d'avril est encore incertaine.

3-Travaux et équipements réalisés et à venir

Équipement informatique de l'école :

-Le matériel arrivé en septembre avec la dotation SNEE est opérationnel depuis le 4 février. Les 12 ordinateurs portables, 6 tablettes et 6 beebots pourront être utilisés dans les classes. Une formation est en cours pour les enseignants.

-Une problématique de débit internet a été soulevée ces dernières semaines : il n'est pas suffisant pour permettre le fonctionnement des différents postes en wifi ou en filaire. La municipalité étudie la possibilité d'un changement d'abonnement.

-Une nouvelle demande sera faite à la municipalité pour équiper une autre classe de VPI, ordinateur portable et tableau blanc triptyque (probablement pour la classe de MS/GS).

-Remarque de Mme Lauzin-Groleau (Directrice Générale des Services) : au départ, la maternelle ne devait pas être équipée mais cela peut évoluer. Cependant je me permets de rappeler que dans le cadre de l'appel à projet d'équipement informatique de l'an dernier SNEE, les élus ont été d'accord d'équiper 2 classes en 2021 et donc d'avancer celui de 2022 car il y avait l'opportunité de subvention et c'est pour cela que la classe de CP/GS a pu en voir installer un en juillet 2021 après l'installation en classe 4 Ulis de janvier 2021.

Mobilier :

-L'équipement en chaises et tables (une dizaine de chaque) sera également demandé auprès de la municipalité. L'équipement pourrait concerner la maternelle pour cette année.

-Remarque de Mme Lauzin-Groleau : attention il serait souhaitable de trouver des chaises plus légères donc merci d'apporter les résultats de vos recherches.

Autres travaux :

-Après un début d'hiver difficile pour la mise en route du chauffage et le nettoyage des radiateurs, cela semble aujourd'hui fonctionner correctement.

-La place de parking « Taxi » a été matérialisée pendant ces dernières vacances. Le panneau provisoire sera remplacé prochainement.

Le traçage au sol a été refait sur les deux parkings.

Des panneaux de limitation de vitesse ont été installés.

Des jardinières ont été installées pour limiter les manœuvres.

-Projet de rénovation du groupe scolaire :

Réponse de Mme Lauzin-Groleau après questionnement de l'équipe enseignante : les demandes d'études de plusieurs bâtiments communaux et notamment du groupe scolaire ont été faites auprès du SIEDS la semaine du 14 février 2022, donc dans l'attente du retour de validation et du cabinet qui sera en charge de cette étude.

-Installation de capteurs de CO2 :

Réponse de Mme Lauzin-Groleau après questionnement de l'équipe enseignante : 16 capteurs ont été commandés avant la demande de l'école. Le sujet a été étudié avec M. Duqueroux (adjoint municipal en charge de la sécurité). Dans l'attente de les réceptionner. Ils seront mobiles donc ils pourront être déplacés depuis les classes vers des espaces qui n'ont pas besoin d'en être équipés en permanence.

Dortoir : le troisième niveau des lits a été coupé pour des raisons sécuritaires. Cela permet également que chacun ait un lit et qu'il n'y ait plus de matelas directement au sol.

Le balayage de la cour de la maternelle ne peut se faire que toutes les 4 semaines.

L'équipe enseignante tient à remercier l'équipe municipale qui a été très réactive sur les travaux demandés lors des dernières vacances.

4-Questions diverses

Questions de l'équipe enseignante :

1-Charte de la co-éducation

Un travail de réflexion et de rédaction d'un document relatif à la co-éducation devait débiter en janvier. Un appel à parents a été fait par l'intermédiaire de l'association des parents d'élèves. Seuls deux parents ont répondu favorablement.

L'équipe enseignante se questionne : Pourquoi si peu de parents (Mme Brandeau et M Sartori)? Problématique de compréhension de la thématique ? de lien avec le quotidien ?

Il s'agit d'un problème de communication : plusieurs parents souhaitent participer mais ne se sont pas fait connaître. La liste des participants sera donc à communiquer ultérieurement.

Un questionnaire apparait sur le format de cette charte. Ce point sera à discuter avec le groupe de travail de personnes volontaires.

2- Rdv des atsem sur temps scolaire :

Serait-il possible que les rdv des atsem en mairie (rdv d'évaluation, autres) soient prévus sur d'autres temps que le temps scolaire ? Cela désorganise le service et le fait de ne pas être prévenus ne permet pas à l'équipe enseignante d'anticiper.

Madame Baudouin fera état des difficultés auprès des services municipaux.

Questions des parents d'élèves :

3- Un certain nombre d'enfants ont les mains très irritées, est-il possible de revoir le papier d'essuyage ou le savon ? *Le questionnaire sera tenu en mairie pour changer de produits auprès des fournisseurs. Deux facteurs sont à prendre en considération : l'eau de l'élémentaire est glaciale et les contraintes sanitaires entraînent jusqu'à 11 lavages de mains quotidiens. L'équipe enseignante a décidé de réduire le nombre de passages aux toilettes en enlevant ceux de sorties en récréations.*

4- La cantine est un vrai moment de convivialité pour les enfants, ils en sont plutôt satisfaits et les retours sont positifs. Toutefois, il nous a été rapporté que parfois le contenu du second service n'était pas exactement le même que le premier service comme annoncé dans le menu. Que pouvez-vous nous en dire ?

Réponse de Madame Baudouin : la cantine est passée à 25% de produits biologiques. Les produits frais et locaux sont utilisés. Du fait du covid, des menus ont pu être décalés pour éviter au maximum le gaspillage.

Par ailleurs, comment se passe la lutte contre le gaspillage à la cantine mis en place l'année dernière ?

Réponse de Madame Baudouin : pas autant de gaspillage que cela.

Une communication sera à faire sur le site de la mairie pour valoriser cela et le travail des agents.

Une demande est formulée que les menus soient mis à jour plus régulièrement.

5- Que pensez-vous de l'utilisation d'éducartable ? Quels ressentis ? Enfants ? Parents ? Enseignants ?

Est-ce que l'APE pourra faire passer des messages via cet outil et ainsi avoir une boîte d'envoi/réception (notamment lorsqu'il n'y aura pas de cahier de liaison ?)

L'équipe enseignante n'a pas de retour des familles à ce jour. Certaines familles ne se sont pas encore inscrites malgré des rappels. Les enseignants ne l'utilisent pas de manière uniforme pour le moment. La généralisation de l'utilisation cet outil se fera sur la dernière période de l'année scolaire pour que chacun soit opérationnel en septembre.

Quel est le retour des parents qui utilisent l'outil ?

Les supports sont multipliés. Cet outil semble être un bon entraînement pour le collège et l'autonomie des enfants.

Le CSCM peut proposer de l'aide pour la prise en main de l'outil.

Pas d'accès APE possible : problématique de confidentialité et de droit de regard de l'école sur ce qui est diffusé. Une solution sera trouvée pour poursuivre la diffusion papier ou la diffusion numérique par l'intermédiaire de l'école.

6- Quand aura lieu la première réunion du projet co-éducation ? Selon vous serait-il opportun d'inclure des personnes du CSCM ? Date à définir.

La participation du CSCM ne semble pas pertinente au vu du nombre d'enfants concernés du projet initial de cette charte et du bassin de population.

Le CSCM pourrait apporter son aide dans un cadre plus global (conférences, soirées à thèmes par exemple).

7- La fête de l'espace petite enfance a lieu le 24/06 et celle du foot le 25/06, est-ce possible d'organiser la fête de l'école le 01/07 afin de permettre au plus grand nombre de magnésiens de profiter de chacune des fêtes ? *Oui.*

L'organisation de cette soirée a-t-elle déjà été discutée ? Horaires, activités, repas ?

Non. L'Association de parents d'élèves souhaite un spectacle.

Cette manifestation se déroulera au stade.

8-Point sanitaire :

Les masques peuvent à présent être retirés en extérieur pour les élèves et pour les adultes.

Le zonage de la cour a été assoupli avec seulement trois zones aujourd'hui.

Le brassage est plus autorisé, lors de la répartition des élèves en cas d'absence de professeur par exemple.

Le sport en intérieur peut se tenir sans le masque, sauf pour les sports de contacts qui restent suspendus.

L'annonce de ce jour concernant le masque en intérieur reste à redéfinir pour les écoles.

9-Carnaval :

L'association des parents d'élèves organisent un défilé avec une fanfare le dimanche 20 mars. Une déambulation se fera dans Magné. Elle se terminera par un temps de goûter en plein air. Le bonhomme carnaval est réalisé par les enfants lors des temps périscolaires.

10- Concernant la gestion de la situation sanitaire, les parents ont apprécié la communication et la réactivité de l'équipe pédagogique et municipale. Ils remercient l'équipe enseignante pour les points d'informations réguliers.

L'équipe enseignante remercie également les familles pour leur engagement et leur disponibilité durant la période passée.

Le travail des agents municipaux pendant ces dernières semaines est également remercié.

La séance est levée à 20h05.